

Collecte des déchets : une petite baisse en 2015

Le volume d'ordures de toutes sortes a réduit de 1,3 %, soit 370 kg par an et par habitant

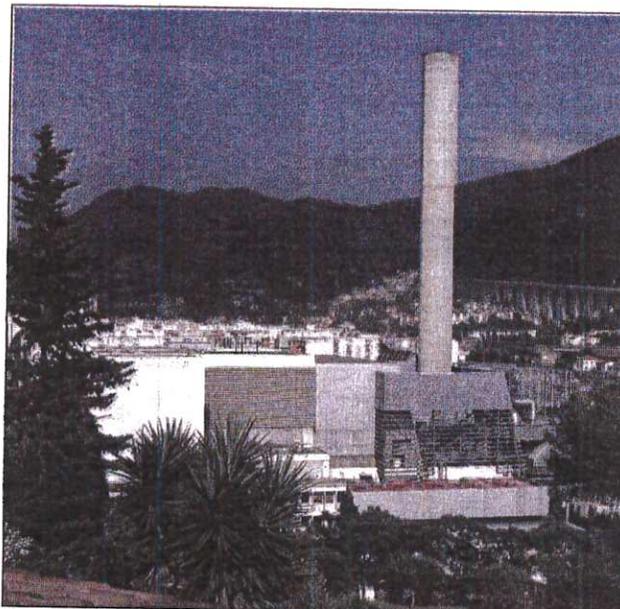
La baisse pour la Métropole est faible en pourcentage (1,3 %), mais représente 8627 tonnes de déchets tous confondus de moins. 371353 tonnes en 2014, à 366688 en 2015. La baisse est surtout due aux poubelles des ménages (-2 %) alors que le reste a augmenté de 5 %. Il s'agit d'une inversion de la tendance globalement à la hausse de 3,3 % entre 2013-2014. Ce bilan de la collecte en 2015 a été présenté lors du dernier conseil métropolitain par le président de la commission Propreté, Pierre-Paul Léonelli.

Baisse de déchets : objectif atteint

Ce bilan fait aussi apparaître que le bois marque le pas, en baisse de 1054 t. Le papier dans nos poubelles s'alège de 536 t, les emballages de 73 t. Mais il y a aussi

des progressions. Très positives pour le verre (+237 tonnes) qui est valorisé et revendu. Et plus neutres pour les deux premiers rangs de la hausse qui reviennent aux végétaux (+2135 t) et aux encombrants (+546 t) dont le traitement est coûteux.

Pierre-Paul Léonelli a insisté sur le caractère « encourageant » de la baisse. Pour les seules ordures ménagères, on aboutit à 370 kg par an et par habitant (47 kg d'emballage, de verre, de papier). Ce qui place le métropolitain à 94 kg de moins que la moyenne départementale et le pousse à faire toujours mieux. Le Grenelle de l'environnement a fixé l'objectif de baisse à 7 % sur cinq années. Le bilan métropolitain fait apparaître une baisse de 9,5 % sur la période 2011-2015. Explications de l' élu : « On note les effets de la



L'usine de valorisation de l'Ariane a traité en 2015 332576 tonnes de déchets.

(Photo archives Franck Fernandes)

mise en place progressive de la redevance spéciale [qui concerne les producteurs de déchets non ménagers]

et le plan de prévention des déchets » qui s'articule autour diverses actions de sensibilisation. Il faut égale-

ment noter que la part de la collecte assurée en interne est de 35 %, le reste étant délégué à des prestataires.

81,2 millions d'euros de budget

Le service des déchets coûte 184 euros en moyenne par tonne. Le budget total atteint 81,2 millions d'euros (79,7 en fonctionnement). La baisse par rapport à l'année 2014 est de 10,6 %. Pierre-Paul Léonelli a souligné le niveau, logiquement en légère baisse, mais toujours élevé des recettes liées à la vente des matériaux récupérés (verre, métaux, plastique) : 7,2 millions d'euros. L' élu a également pointé le gel de la taxe d'enlèvement des ordures : « Le taux est toujours de 10,9 %, inchangé depuis 2005 ! » Le chapitre déchets s'est achevé sur le rapport de l'usine de valorisation éner-

gétique de l'Ariane. L'installation, d'une capacité de 380000 tonnes, en a traité 332576 en 2015. C'est plus que la production métropolitaine car l'usine reçoit aussi des déchets extérieurs. Ici, la baisse des tonnages traités est plus faible : -0,7 %. L'usine a produit 40816 MWh d'électricité (en raison d'un incendie), 132526 MWh d'énergie thermique et 88270 tonnes de sous-produits d'incinération.

Le président de la commission Propreté a également révélé que Sonitherm, l'exploitant, a investi « 5,38 millions d'euros ». Ces derniers entrent dans le cadre de la restitution de l'installation à la collectivité en 2018, à la fin du contrat de concession. On abordera alors la modernisation des installations.